

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.
Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE
PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :
Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.
On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40
ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna
à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3
Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :
Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.
Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 27 Mars 1883

ACTES OFFICIELS

Par Ordonnance Souveraine du 7 de ce mois, M. le vicomte Emmanuel de Thiollaz, Juge au Tribunal Supérieur, a été nommé Vice-Président du même Tribunal, en remplacement de M. Pierre Lafon, décédé.

NOUVELLES LOCALES

S. A. S. le Prince Héréditaire a été reçu en audience privée le 19 de ce mois, à 1 heure de l'après-midi, par LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie.

Le Comte Panissera, Grand Maître des Cérémonies, a reçu Son Altesse Sérénissime, et l'a immédiatement introduite auprès de Leurs Majestés. L'audience a duré une heure.

Le lendemain, le Prince a dîné au Palais du Quirinal ; le personnel de la Légation de Monaco près le Gouvernement italien et le L^l-Colonel Baron d'Orémieux, Aide de Camp de Son Altesse Sérénissime, avaient été également invités. Le Prince était à la droite de la Reine, et M. Bentivoglio-Middleton, chargé d'Affaires, à sa gauche. Le Roi, qui portait le Grand Cordon de l'Ordre de S^t-Charles, avait à sa droite M^{me} Bentivoglio-Middleton, et à sa gauche M^{me} Edouard Furse, femme du Secrétaire de la Légation. Le dîner de 26 couverts était servi avec la plus grande magnificence.

Après le repas, Leurs Majestés tinrent le cercle, et S. A. R. le Prince de Naples y fut amené par son Gouverneur. Les personnes de la Cour furent successivement présentées au Prince, puis Son Altesse Sérénissime, après avoir pris congé de Leurs Majestés, fut reconduite jusqu'à sa voiture par le Commandeur Peruzzi, Maître des Cérémonies.

On lit dans le *Journal de Rome* :

S. A. S. le Prince Héréditaire de Monaco a quitté, le 18, avant le jour, l'hôtel de Rome, où elle réside en ce moment, pour se rendre à la propriété de Capocotta, sous les monts Albains. Une chasse au sanglier était organisée par la Société romaine de la chasse.

Son Altesse Sérénissime était accompagnée du Secrétaire de la Légation de Monaco et de M. Lacaze, premier Secrétaire de l'Ambassade de France près le Saint-Siège.

La journée a été fort belle, et la carabine adroite du Prince de Monaco a abattu deux chevreuils, seul gibier qui se soit exposé au feu de l'habile tireur.

A 6 heures et demie, Son Altesse Sérénissime était rentrée à l'hôtel de Rome.

S. Exc. le Duc de Poli, Syndic de Rome, a été reçu le 20 par S. A. S. le Prince Héréditaire et lui a souhaité la bienvenue au nom de la ville.

Le lendemain, le Prince s'est rendu à l'exposition des Beaux-Arts, dont M. le Duc de Poli lui a fait les honneurs.

S. A. S. le Prince Héréditaire a quitté Rome le 22, se rendant à Naples.

Madame la Duchesse d'Urach-Wurtemberg et les Princes ses fils, sont arrivés à Paris le mardi 20 mars.

Leurs Altesses sont descendues à l'Hôtel de Monaco.

S. A. S. le Prince Louis, accompagné de M. le Comte de Lamotte, Chambellan, est parti de Paris samedi dernier, pour passer les vacances de Pâques à Sigmaringen, chez S. A. R. le Prince de Hohenzollern, son oncle.

M. le L^l-Colonel Baron d'Orémieux, Aide de Camp de Son Altesse Sérénissime, venant de Rome, est arrivé samedi dernier au Palais de Monaco, où il attend la prochaine arrivée du Prince Héréditaire.

Pendant toute la journée du Jeudi-Saint, une foule de fidèles s'est transportée dans les églises de la Principauté. Les cérémonies, présidées par M^{sr} l'Evêque, ont également, pendant la matinée, attiré beaucoup de monde à la Cathédrale provisoire.

Le lendemain vendredi, comme la veille, les églises ont été visitées avec le même empressement et le même recueillement.

Nous avons assisté, vendredi, à une solennité religieuse et musicale des plus imposantes. Pour la seconde fois, M. Hurand, maître de chapelle, avec le concours de deux artistes amateurs de très grand talent, des enfants de l'école des Frères et du choral composant la maîtrise, auquel ont été adjoints plusieurs chanteurs de bonne volonté, nous a fait entendre le *Stabat Mater* de Rossini, cette composition sublime, qui suffirait seule à immortaliser le nom du Maître qui l'a écrite.

L'orchestre, dirigé par M. Accursi, était au complet. Malgré la pluie, la foule était si grande à la Visitation et aux abords dès midi et demi que, faute de place, beaucoup de fidèles n'ont pu pénétrer dans l'église.

L'exécution a été en tous points remarquable. Nous mentionnerons spécialement la magistrale

introduction de l'œuvre qui a été très réussie par le chœur.

La cavatine *Cujus animam*, phrase émouvante et d'un effet grandiose, dite avec un sentiment exquis par M. Tramu, ténor doué d'une voix rare par son étendue, d'une grande puissance et d'un timbre sympathique. M. Tramu a chanté cette cavatine telle qu'elle est écrite en la bémol.

M. Toubas ne mérite pas moins de compliments pour la maëstria, l'expression à l'aide desquelles il a interprété le *Pro Peccatis*.

L'*Inflammatius*, solo avec chœur, a mis en relief une belle voix de soprano pleine de vigueur conduite avec une grande science de l'art musical ; le chœur a mérité d'unanimes éloges.

Enfin le final, *Amen*, morceau fugué d'une grande puissance, enlevé brillamment par le choral tout entier.

L'orchestre a été magnifique de précision et de justesse ; les chanteurs, bien soutenus par les instrumentistes, étaient doublement sûrs. Il était facile de voir, à la franchise des attaques, que l'œuvre avait été étudiée de la façon la plus sérieuse.

Le R. P. Antoine commentait, du haut de la chaire, alternant avec les chants, les dernières paroles du Rédempteur, et en dégagait avec éloquence les enseignements sacrés que le fils de Dieu a donnés à l'humanité en la rachetant du péché.

Dimanche, la grand'messe de Pâques a été célébrée en grande pompe à la Visitation ; Monseigneur l'Evêque officiait, entouré de tout le clergé de la Cathédrale.

S. Exc. M. le Gouverneur Général, M. le Président du Tribunal Supérieur, M. le Colonel de Sainte-Croix ; M. le Maire ; M. le Chevalier Alban Gastaldi, Officier d'Ordonnance de Son Altesse Sérénissime et toutes les autorités civiles, judiciaires et militaires de la Principauté y assistaient. La compagnie des gardes et un peloton de carabiniers faisaient le service d'honneur dans la nef.

L'orchestre, à l'entrée de Sa Grandeur, exécuta la *Marche Royale* de Schubert, composition à la fois originale et savante, puis la maîtrise et les chœurs interprétèrent un *Kyrie* de Concon, d'une facture magistrale et d'un beau style religieux ; un *Gloria* de Dietsch, nous a permis de constater les progrès faits par les élèves de la classe de chant des Frères ; un *Regina Cæli* de Dietsch, l'*O Salutaris* de Lesueur, composé pour le sacre de Charles X, avec soli et chœurs, savamment écrit et d'un effet grandiose, enfin un *Agnus Dei* de Klein ; tous ces mor-

ceaux ont été accompagnés par l'orchestre qui a joué, à l'issue de l'office, une page remarquable de Mozart.

Après la bénédiction qui termine la messe, lecture a été donnée d'un bref de N. S. Père le Pape, adressé à M^r l'Evêque, l'autorisant à donner tous les ans à Pâques et à une autre fête qu'il plaira à Sa Grandeur de choisir, la bénédiction apostolique avec indulgence plénière à la population de la Principauté; cette bénédiction a été donnée aussitôt par Monseigneur aux fidèles présents.

Hier, comme nous l'avions annoncé, a eu lieu, à l'église Saint-Charles, une touchante cérémonie. Mgr l'Evêque a béni la nouvelle église et y a célébré la première messe, en attendant la grande solennité de la consécration.

Une foule considérable, en dépit du temps affreux qui a régné toute la matinée, s'était donné rendez-vous dans le temple que la ville de Monte Carlo doit à la munificence de notre Auguste Souverain. Son Exc. M. le Gouverneur Général, M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco; M. Durand-Auzias, Secrétaire Général du Gouvernement; M. l'Avocat Général, M. Lenormand, architecte de la Cathédrale et de Saint-Charles; nombre de hauts fonctionnaires, la famille du Prince Radziwill et plusieurs personnages de distinction, occupaient les places réservées dans le chœur et dans la nef.

Sa Grandeur, revêtue des ornements pontificaux, était assistée de Mgr Viale, vicaire général; de M. le chanoine Ramis, du R. P. Sorini et de plusieurs autres ecclésiastiques. Après la bénédiction, consistant en nombreuses invocations à Dieu et aspersions multipliées à l'intérieur et à l'extérieur du monument, la messe basse a été dite par notre Premier Pasteur. Pendant l'office, l'orchestre de la maîtrise, dirigé par M. Godeck, a exécuté un *Offertoire* de Dubois; à l'élévation, un solo de hautbois, de Spindler, artistement interprété par M. Sianesi, et l'air de la *Conversion de saint Paul*, de Mendelssohn; vers la fin, le *Domine salvum fac Principem* a été gracieusement chanté par les enfants de la maîtrise, dirigée par M. Hurand, maître de chapelle.

Dans une improvisation inspirée par l'empressement inattendu des fidèles, Sa Grandeur a traduit les sentiments de l'assistance en adressant d'abord de chaleureux éloges à l'architecte de l'église et à ses dévoués collaborateurs; ensuite Monseigneur s'est fait l'écho de tous les cœurs de la Principauté dans les témoignages de reconnaissance qu'Elle a adressés au Prince et à ceux qui le représentent et qui interprètent si bien les intentions du Souverain en secondant le dévouement du premier Pasteur aux intérêts spirituels de la population.

Monseigneur, après avoir rendu un juste et délicat hommage à la bienfaitrice regrettée du pays, aux libéralités de laquelle est dû le magnifique emplacement de l'édifice que chacun admire aujourd'hui, a terminé en faisant un éloquent tableau du besoin qu'ont eu de tous temps les peuples, même ceux plongés dans l'idolâtrie, de consacrer à la prière des monuments spécialement édifiés à cet effet.

L'hymne Monégasque, brillamment enlevé par l'orchestre, a commencé et clos cette belle cérémonie.

La petite représentation lyrique et dramatique, donnée hier au profit des pauvres secourus par la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, a obtenu un plein succès. La grande salle du Collège de la

Visitation pouvait à peine contenir l'assistance nombreuse attirée par le double charme d'une récréation agréable et d'une bonne œuvre. Monseigneur l'Evêque présidait cette fête de charité, entouré des principaux fonctionnaires de la Principauté et de plusieurs personnages étrangers de distinction.

La Société Chorale de Monaco s'est surpassée dans l'exécution de divers morceaux de son répertoire; aussi a-t-elle été applaudie à outrance. Les *Montagnards* et la *Noce de Village* ont été bissés. Nos sincères compliments à M. Bellini, directeur, et à chacun des membres de la Société Chorale.

Très applaudi aussi, et à juste titre, M. Toubas, dont la voix sympathique a chanté avec beaucoup d'expression la *Voix de Dieu* et *Quant vient le soir*.

La petite pièce l'*Apôtre de la Charité*, épisode de la vie de saint Vincent de Paul, a été fort bien jouée. Les principaux acteurs, MM. Masclet et Bonnet ainsi que le jeune Vigliani, ont fait depuis l'année dernière des progrès signalés et ont droit à nos éloges.

M. J. Testa a tenu le piano avec un vrai talent d'artiste, tantôt accompagnant les chants, tantôt exécutant des morceaux remarquables de sa composition.

La scène comique, brillamment interprétée par M. Masclet, a eu un grand et légitime succès de fou rire.

Une belle strophe en l'honneur de Charles III, composée par un membre de la Conférence, l'organisateur de la représentation, et récitée par M. Masclet, a terminé la séance.

La quête faite pour les pauvres, pendant les entr'actes, a été abondante.

La Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Monaco se fait un devoir d'offrir, en leur nom, ses remerciements les mieux sentis aux artistes et aux spectateurs dont le concours spontané et généreux est toujours assuré aux fêtes de la bienfaisance. Grâce à eux, le lundi de Pâques aura été une bonne journée pour les pauvres.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Régates internationales de 1883, sixième année. — (Jetée-Promenade).

Mardi de Pâques, 27 mars, la voile.

Mercredi 28 mars, la vapeur et courses miniatures.

Judi 29 mars, 3^o journée, courses à l'aviron. — Jeux nautiques variés.

Le jeudi soir, à 8 heures et demie, grande fête vénitienne dans la baie des Anges. — A 10 heures précises, grand feu d'artifice tiré en pleine mer devant les tribunes de la Jetée-Promenade.

Le Comité des Régates, désireux de donner le plus d'attraits possible aux fêtes nautiques de Nice, est heureux d'annoncer que, par un arrangement pris de concert avec la société de la Jetée-Promenade, des places réservées seront installées sur la terrasse-promenade de la Jetée-Promenade, ornementée pour la circonstance.

Prix des places : Billets pour la série des fêtes et pour la fête de nuit dans l'enceinte réservée pour le Comité, 20 fr. ; billets pour la série des fêtes et pour la fête de nuit sous les galeries de la Jetée-Promenade, 12 fr. ; billets pris pour une journée jusqu'à six heures, 5 fr. ; billets pour la soirée de la fête de nuit, 5 fr.

Les portes de la Jetée-Promenade seront ouvertes au public de 10 heures du matin à 6 heures du soir. Le soir de la fête de nuit, les portes seront nouvellement ouvertes à 8 heures du soir.

Grand restaurant sur la Jetée. — Bars. — Buffet.

Deux corps de musique seront installés sur la Jetée-Promenade.

La vente des billets pour les trois jours s'effectuera

de 3 à 6 heures pendant les journées des fêtes, aux guichets de la Jetée-Promenade. Les billets par journée ne se vendront qu'aux guichets de la Promenade des Anglais.

Exposition des modèles, bateaux miniatures, dans les salons de la Jetée-Promenade. — Garage des embarcations à l'aviron.

Villefranche. — L'escadre d'évolutions de la Méditerranée, composée de neuf navires, est depuis mardi dernier à Villefranche; elle concourra par sa présence à la magificence des régates de Nice.

Cette escadre comprend le *Marengo*, 750 hommes, 15 canons (ce vaisseau porte le pavillon du vice-amiral Krantz);

Le *Redoutable*, 724 hommes, 14 canons;

La *Revanche*, 620 hommes, 14 canons;

Le *Trident*, 750 hommes, 16 canons (portant pavillon du contre-amiral);

L'*Océan*, 750 hommes, 16 canons;

L'*Héroïne*, 675 hommes, 10 canons;

L'*Hirondelle*, 134 hommes, 2 canons;

Le *Desaix*, 170 hommes, 4 canons;

L'effectif total est de 4,583 hommes et de 91 canons, plus l'avisio la *Hyène*.

La Turbie. — Un horrible accident est arrivé ces jours-ci à la Turbie. Un jeune homme de 26 ans extrayait du sable dans les environs de la commune, lorsqu'un énorme rocher, se détachant de la montagne, vint rouler sur lui. La mort fut instantanée.

Ventimiglia. — Une barque, en doublant le cap de Noli, a été renversée par un coup de vent.

La barque était montée par trois riches habitants de Ventimiglia et par un batelier.

Deux courageux pêcheurs, témoins de l'accident, furent assez heureux pour les retirer sains et saufs.

Gènes. — La duchesse de Galliera publie dans les journaux une déclaration par laquelle elle annonce la prochaine suspension des travaux des trois hôpitaux qu'elle faisait bâtir, son patrimoine ayant été entamé par des détournements énormes commis par son agent général, Ferrari.

La duchesse rend en même temps hommage à la loyauté et au talent de l'ingénieur Parodi, directeur des travaux.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La mort a emporté soudainement, cette semaine, deux individualités marquantes dans la science et dans les arts: le docteur Lasègue et le compositeur Cressonnois.

Le docteur Lasègue était, depuis de longues années, professeur de clinique à l'académie de Médecine, et médecin en chef de l'infirmerie du dépôt de la préfecture de police.

Mais c'est surtout comme médecin-expert chargé par les juges d'instruction et les tribunaux d'examiner les accusés au point de vue mental, que le docteur Lasègue avait conquis sa célébrité.

L'éminent aliéniste ne devait qu'à lui-même la haute situation à laquelle il était parvenu. Chef de clinique du docteur Trousseau, puis médecin des hôpitaux, il était devenu tour à tour agrégé de l'école de médecine, professeur en titre, membre de l'académie de Médecine et officier de la Légion d'honneur.

De son mariage avec M^{lle} Perrotin, fille de l'éditeur des œuvres de Béranger, il laisse deux enfants: M^{lle} Blum et M^{lle} Paul Cesbron, belle-fille de l'ancien député de la Vienne.

Le compositeur Cressonnois, homme excellent et musicien très distingué, avait été chef de la musique des guides et des gendarmes de la garde impériale, et avait donné, à l'Opéra-Comique, *Chapelle et Bachaumont*, un acte à succès, et écrit la musique de scène de *Deidamia*, le drame antique de Théodore de Banville. On répétait, au moment de sa mort, une partition de lui à la salle Favart: *Saute marquis!*

Cressonnois, a fort bien dit M. Théodore de Banville devant la tombe du regretté musicien, savait inspirer à son orchestre le mouvement, l'ardeur, la vie,

parce qu'à une connaissance profonde et absolue de son métier il joignait la foi, l'enthousiasme, la sincère religion du beau. Il était un des rares hommes qui veulent et savent admirer, et personnellement, je dois me souvenir avec reconnaissance qu'il ne séparait pas la musique de la poésie, et portait un égal amour à ces deux muses qui sont sœurs.

Le docteur Lasègue, comme Jules Cressonnois, meurent ayant à peine dépassé soixante ans, en pleine activité, en plein travail, et alors qu'autour d'eux rien ne pouvait laisser prévoir l'éventualité d'une fin prochaine. Et pourtant, cette noble machine humaine qui fonctionnait si intelligemment avec une pondération si sûre, a éclaté un matin. Pourquoi? Comment? Qui pourrait le dire? Mais la leçon est bonne à méditer et à retenir. Les médecins accourent; ils déclarent que le cerveau s'est congestionné et qu'il faut faire ouvrir le tombeau de famille; leur savoir ne va pas plus loin. C'est ainsi que les forgerons, quand un arbre de couche admirablement travaillé se brise sous une pression de quelques kilogrammes, déclarent que le métal s'était écroui.

Je ne suis ni médecin ni physiologiste, et je sais que mes conjectures sur une question de cette importance ne sauraient être d'aucun poids. Mais il me semble que les vieillards de notre temps se surmènent trop, restent trop en scène et ne pensent pas assez au repos qui doit prolonger leur carrière. Il faut savoir soigner ses vieux ans pour en allonger le cours. Une retraite à temps, la tranquillité, les soins éclairés font les centenaires. Aujourd'hui personne ne veut se retirer ni mettre son existence en harmonie avec son acte de naissance.

On travaille à soixante ans, on est sur la brèche comme à quarante; on lutte pour le pouvoir, les honneurs, la fortune, comme au début de la carrière; on va, on s'agite, on se consume, quand il faudrait se recueillir et se retremper à la calme flamme du foyer domestique. Pensons au repos, si nous voulons avoir ces vieilleries bibliques qu'ont connues nos pères et qui échappent maintenant à notre siècle.

Vivre longtemps implique une bonne hygiène, et une bonne hygiène un équilibre parfait dans l'organisme de l'homme, c'est-à-dire une heureuse harmonie entre le physique et le moral. Les populations aujourd'hui meurent vite à la façon des éphémères. Un centenaire est devenu un phénomène si prodigieux que lorsqu'ils en découvrent un, les faits divers s'en entretiennent pendant des mois.

Cependant consultez le passé, et vous verrez combien est longue la liste des centenaires, si longue qu'il faudrait le journal entier pour la contenir. Sans remonter au vieillard qui, d'après Foncemagne, vivait en France en 945 âgé de 300 ans, et à Louis Gaddo qui en vécut 400, le XVIII^e siècle compte beaucoup d'hommes qui se sont approchés de la centaine en conservant l'intégrité de leurs facultés.

Le XIX^e siècle, déjà parvenu aux trois quarts, a vu beaucoup moins d'hommes célèbres ayant atteint un âge avancé. Je citerai parmi eux le prince de Talleyrand, sur lequel M. Auguste Marcade vient de publier un si curieux volume comme prêtre et évêque, le prince de Ligne, lord Brougham et M. Guizot.

Le prince de Ligne, à Vienne, malgré ses quatre-vingts ans sonnés, ne dédaignait pas de se montrer galant comme il convenait à un bon gentilhomme de l'ancienne cour.

Un soir que le comte de la Garde rentrait chez lui par les solitaires remparts de la ville, il aperçut dans l'enfoncement d'un bastion une longue figure qu'enveloppait un manteau blanc et qu'on aurait aisément prise pour le spectre d'Hamlet père.

La curiosité le gagne: il s'approche. Quelle est sa surprise en reconnaissant le prince de Ligne!

— Eh! mon Dieu! mon prince, lui dit-il, que faites-vous donc à cette heure indue et par ce froid piquant? Vous êtes à un rendez-vous?...

— Oui, mais vous le voyez, j'y suis seul. A votre âge, je faisais attendre: au mien, c'est à mon tour de faire station.

— Mon prince, je ne vous dérangerai pas davantage.

— Et moi, je n'attendrai pas plus longtemps. Donnez-moi votre bras et venez me reconduire. Je serais tenté de croire, continua le prince en cheminant, que dans la vie la réflexion n'arrive que comme un der-

nier malheur. A l'aurore de la vie, le rêve de l'amour balance ses illusions sur notre printemps. On porte à ses lèvres la coupe du plaisir; on croit à son éternelle durée; mais l'âge arrive, le temps s'envole et nous blesse en fuyant. Dès lors, tout se désenchanté et se flétrit. C'est une idée à laquelle il faut s'habituer.

Pour voir les anarchistes et leurs exploits destructifs, notre temps n'en est pas moins animé d'un esprit de charité que rien ne lasse et qui trouve chaque jour quelque moyen nouveau de se féconder. C'est ainsi que le 29 et le 30 de ce mois aura lieu, dans les salons de l'hôtel Continental une vente au profit d'une œuvre qui mérite d'être signalée: l'Œuvre de l'Hospitalité du Travail. Etablie à Auteuil sous la direction d'une religieuse de l'ordre de Notre-Dame-du-Carmel, cette œuvre a pour but de recueillir et de reconforter, puis de trouver un emploi à toutes les femmes qu'abat la misère et les vicissitudes de la destinée. Le refuge compte quatre-vingt-douze pensionnaires en ce moment; la supérieure et les dames patronnesses ont placé quatorze cents pensionnaires.

Parmi les dames patronnesses de l'œuvre qui ont bien voulu se charger des comptoirs dont je parle, je relève les noms de la princesse Constantin Radziwill qu'on retrouve toujours présente suivant la tradition de sa mère regrettée, M^{me} Blanc, lorsqu'il y a quelque bien à faire; de sa belle-sœur, la princesse Dominique Radziwill, des comtesses de Briey (sœur de l'évêque, présidente), de Ludre, de Choiseul, de Pourtalès, de Lur-Saluces, de Maugny, de Beaurepaire, d'Harcourt, etc., etc. La charité ne saurait trouver meilleure occasion de s'exercer.

BACHAUMONT.

Jeudi 29 Mars 1883, à 2 h. 1/2 de l'après-midi
17^e ET DERNIER CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE

ANCIENNE ET MODERNE

1. Symphonie héroïque..... Beethoven.
2. Jubel-Ouverture..... Weber.
3. Larghetto du Quintette en la. Mozart.
4. Allegro appassionato et scherzo du Songe d'une nuit d'été. Mendelssohn.
5. Valse lente et pizzicati de Sylvia L. Delibes.
6. Marche des Fiançailles de Lohengrin..... R. Wagner.

BIBLIOGRAPHIE

Droit coutumier français. La condition des personnes, par HENRI BEAUNE, ancien procureur général à la cour de Lyon (1).

« Notre loi moderne ne doit point nous rendre ingrats envers l'ancienne, et si nous étonnons parfois le monde par l'excès de notre confiance en nous-mêmes, nous ne l'étonnons aussi pas moins par notre injuste dédain du passé. » M. Beaune a bien raison. La législation d'un peuple ne sort pas, toute armée, un certain jour, du cerveau d'un législateur. Bien des éléments concourent à la former et à lui donner son expression dernière. Or, parmi les éléments dont s'est formée notre législation moderne, les anciennes coutumes françaises peuvent prétendre à une influence presque aussi importante que celle du droit romain

(1) Paris, Larose, 1882, 1 vol. in-8°

sur l'élaboration des principes et des textes des codes actuels français, auxquels la législation Monégasque s'est le plus souvent, comme on le sait, reportée.

M. Beaune a donc bien fait de conquérir au droit ancien de la France une place dans l'enseignement public et d'en vulgariser la connaissance par la publication d'un grand ouvrage dont les deux premiers volumes ont paru en 1880 et en 1882. Dans cette belle publication, qui a attiré l'attention de la presse française et étrangère, l'auteur ne s'est pas seulement montré, comme le disait dernièrement le plus grand journal anglais, l'un des magistrats les plus respectés de France, mais aussi juriconsulte, écrivain, historien, philosophe, et il a mis le sceau à sa réputation, déjà si bien établie, d'érudit. Il a su résumer avec bonheur tous les immenses matériaux qu'il a rassemblés dans la poussière des bibliothèques et des archives, et il a fait la lumière sur les plus obscures et les plus difficiles questions. Espérons qu'il pourra donner promptement les nouveaux volumes qu'il prépare et compléter ainsi le monument historique et juridique qui vient de fixer sur lui l'attention de l'Institut de France.

O. L.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS A MONACO

Messieurs les Actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le Samedi vingt-huit Avril prochain, à deux heures de relevée, au Siège Social, à Monaco.

L'Assemblée se compose de tous les porteurs de cent Actions ayant déposé leurs Titres au Siège Social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

Nul ne peut se faire représenter à l'Assemblée générale que par un mandataire membre de l'Assemblée.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 19 au 25 Mars 1883

CANNES, b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	sable.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.
NEWCASTLE, trois-mâts, <i>Hastings</i> , angl., c. Nimow,	houille.
VILLEFRANCHE, yacht à voiles, <i>Dauntless</i> , am., c. Colt,	passagers.
ID. yacht à voiles, <i>Diva</i> , ang., c. Jubbins,	id.

Départs du 19 au 25 Mars 1883

NICE, yacht à voiles, <i>Owl</i> , ang., c. Attrill,	passagers.
ID. yacht à voiles, <i>Eva</i> , ang., c. Denham,	id.
ID. yacht à voiles, <i>Dauntless</i> , am., c. Colt,	id.
ID. yacht à voiles, <i>Hirondelle</i> , ang., c. Perceval,	id.
GÈNES, b. <i>Nome di Dio</i> , it., c. Ghio,	sur lest.
CANNES, b. Antoinette-Victoire, fr., c. Fornéro,	id.
ID. b. Fortune, fr., c. Moutte,	id.
ID. b. Charles, fr., c. Allègre,	id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Mètres	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL			
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir						
	19	755.5	754.3	753.7	753.5	752.7	10.8	10.7	9.9	9.7				9.5	79	SE
20	47.9	49. »	49.2	48.8	48.8	12.9	13. »	12.2	11.4	10.1	82	SO	pluie, voilé			
21	49.4	49.6	49.5	49.8	50.2	11.5	12.5	12.8	10.7	10.6	72	id.	voilé			
22	51.3	52.7	52.9	54.1	55.6	12.1	13.6	14.1	11.7	11.6	82	id.	id.			
23	63.4	57.2	57.3	57.9	59.7	10.2	9.7	9.7	8.8	9.5	80	SE	pluie			
24	59.7	63.3	56.5	56. »	56.2	9.4	9. »	8.7	8.7	8.1	77	id.	couvert, voilé			
25	52.6	52.7	51.5	50.9	50.9	10.2	12.1	11.7	10.7	11.1	82	S	beau, qq. nuages			
DATES													19 20 21 22 23 24 25			
Températures extrêmes													Maxima		14.8 14.8 14.5 14.6 11.6 11.3 12.9	
													Minima		6.9 8. » 6.9 8.3 8.5 6.8 4.9	

Pluie tombée: 38^{mm} 2

Etude de M^e LOUIS-VICTOR VALENTIN, Notaire et Défenseur, sise à Monaco, rue du Tribunal, n^o 2.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant contrat reçu par M^e Louis Valentin, notaire à Monaco, le six mars mil huit cent quatre-vingt-trois,

Monsieur Joseph Bain, pharmacien, demeurant à Paris, a vendu à madame Zénaïde Pelley, épouse de monsieur Jacques de Zolotoreff, demeurant à Saint-Petersbourg (Russie), ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Louis Valentin, notaire,

Une villa avec ses dépendances et son mobilier, sise à Monaco, au quartier du Canton, dénommée *villa Nabi*, confrontant de l'est à monsieur Anderson; du midi, au rivage de la mer; du couchant, à monsieur Charençon, et du nord au chemin de Fontvieille.

Cette vente a été faite moyennant le prix principal de soixante-cinq mille francs.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, le vingt-six mars, courant mois.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble qui vient d'être désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tout droit sur cet immeuble.

Monaco, le vingt-six mars mil huit cent quatre-vingt-trois.

Signé: L. VALENTIN.

MONACO

A VENDRE immédiatement, pour cause de départ, **un fonds de denrées coloniales, comestibles**, etc., situé dans une très belle position à Monte Carlo.

Occasion Exceptionnelle

S'adresser à M. GASPERINI, à Monaco.

MAISON MODÈLE
F. FARALDO

PLUS DE MAUX DE DENTS

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

DES RR. PP. BÉNÉDICTINS OLIVÉTAINS

de l'abbaye de SOULAC (Gironde)

Se trouve à la MAISON MODÈLE tenue par F. FARALDO

Maison du GRAND-HÔTEL, avenue de la Costa

MONTE CARLO

PRIX DU TARIF DES RR. PP.: } 2 fr. le petit flacon
4 fr. le grand flacon

CHALET PARC AUX HUITRES
à louer non meublé

DANS LA PRINCIPAUTÉ

S'adresser à MM. TORELLI ET C^{ie}, rue Grimaldi
Monaco — Condamine

M^{me} ASÉ Leçons d'Italien et de Français. —
English spoken. — Maison de la
Tour, aux Bas-Moulins.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL

DES EAUX MINÉRALES

DES BAINS DE MER ET DES STATIONS HIVERNALES

Hidrothérapie, Maisons de Santé

DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

HISTORIQUE, SCIENTIFIQUE, PITTORESQUE, BIOGRAPHIQUE & ANECDOTIQUE

par EMILE BADOCHÉ

Officier d'Académie

Avec le Concours de Célébrités médicales pour la
partie scientifique

Paraissant au commencement de chaque année

Bureau: 63, rue Condorcet. — PARIS

SUCCURSALE:

L'ÉTÉ, du 1^{er} Mai au 1^{er} Octobre, à ROUZAT-LES-BAINS
près Riom, par Combronde (Puy-de-Dôme).

M. Louis FAISSOLLE, sculpteur-marbrier, a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il vient de transférer ses ateliers et magasins boulevard Charles III, maison Aiglin.

Sa nouvelle installation lui permet d'exécuter toutes sortes de commandes.

Sommaire du *Moniteur de la Mode* du samedi 24 mars 1883.

TEXTE. — Modes, description des toilettes, par M^{me} Gabrielle d'Eze. — Correspondance. — La quinzaine mondaine, par BACHAUMONT. — Origine des timbres-poste, par L. S. — *La Niania*, par Henri GRÉVILLE. — Lettre d'une douairière, par M^{me} la comtesse DE BASSANVILLE. — Théâtres, par J. DE B. — Manuel du ménage. — Carnet du Sphinx. — Revue des magasins et avis divers.

ANNEXES. — Gravure coloriée n^o 1982, dessin de Jules DAVID: toilettes de réception.

ILLUSTRATIONS DANS LE TEXTE. — Un élégant chapeau *Anne de Boleyn*, dessiné par E. PRÉVAL; quatre croquis à la plume représentant un chapeau et trois toilettes; cinq nouveaux modèles de costumes de fillettes; une toilette de jeune fille et une élégante toilette de réception, dessinés par E. PRÉVAL et A. MOREL; des bouquets de corsage, un éventail *Paola*; différents travaux de dames, tels que: tabouret de piano, table-écran, sachet à dentelles, sac de voyage, fauteuil confortable, coussin de canapé, etc.

PRIX D'ABONNEMENT:

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
Édition simple...	14 fr. >	7 fr. 50	4 fr.
Édition I.....	26 >	15 >	8 >

Le *Moniteur de la Mode* paraît tous les samedis, chez AD. GOUBAUD ET FILS, éditeurs, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

VILLA RAVEL

MAISON MEUBLÉE

APPARTEMENTS COMPLETS — CHAMBRES SÉPARÉES

Family house. English spoken

AUX BAS-MOULINS — MONTE CARLO

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1883

COLLÈGE ST-CHARLES - MONACO

Sous la Direction de M^{gr} l'Evêque

Les Classes se font en Français. — Enseignement: Secondaire; Spécial; Primaire. — Pensionnat, Demi-Pensionnat, Externat. — Omnibus matin et soir. — Des Religieuses sont chargées des plus jeunes enfants.

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitiennes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — Hydrothérapie.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.